



Verruyes, le 31 décembre 2021

REUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du conseil municipal qui se déroulera le :

Jeudi 06 janvier 2022 à 20 h 00

À la salle de la mairie

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

ORDRE DU JOUR

1/ Délibération sur le maintien de Monsieur William RUSSEIL dans sa qualité d'adjoint sans délégation au sein du bureau municipal. (Article L2122-18 du code général des collectivités territoriales),

2/ Délibération sur le maintien de Madame Natacha SERTILLANGES dans sa qualité d'adjoint sans délégation au sein du bureau municipal. (Article L2122-18 du code général des collectivités territoriales)

3/ Achat du groupement de commande d'électricité

4/ Autorisation du Maire d'exercer le droit de préemption du terrain sis 20 rue Nouvelle (Section AB 143)

5/ Société de pêche : résultats 2021, adoption de la nouvelle répartition entre la société de pêche et la Commune et adoption du règlement

6/ Convention d'adhésion au CDG79 pour les travaux à façon paie

7/ Création d'un poste d'Adjoint territorial d'Animation

Questions diverses